الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 11/10/2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/13/2017

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie (SNEP), a déclaré le 10 octobre 2017, avoir cédé sur le marché central, dans le cadre de son programme de rachat d'actions, le 6 octobre 2017, 536 actions de la SNEP, au cours moyen de 703,4 dirhams franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la SNEP compte 119 485 actions auto détenues, soit 4,98% de son propre capital.

Pour rappel, la SNEP agit dans le cadre du programme de rachat, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire, du 30 juin 2017, pour une durée de 18 mois et dont le plafond est fixé à 180 000 actions, soit 7,5% du capital.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 00
E-Mail : information_financiere@ammc.ma